

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



FACULTÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES

DEPARTEMENT DE PHYSIQUE

Appel à Candidature pour le Master Systèmes Energétiques Durables

Le Chef de Département de Physique de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, lance un appel à candidature pour le recrutement des étudiants de la promotion **2024-2025** du Master Systèmes Energétiques Durables.

1. QUALIFICATION

- Être titulaire d'un des diplômes suivants : Master 1 de Physique, Master 1 de Physique Chimie Science de la matière ou d'un titre admis en équivalence, en application de la réglementation en vigueur.

2. CONDITIONS

- Être disponible pour les enseignements en *présentiel*
- Être titulaire d'un titre admis en dispense ou en équivalence, en application de la réglementation en vigueur :
- Présélection sur dossier ;
- Avoir validé le Master 1.

NB : Pour une sélection définitive, les candidats présélectionnés doivent :

- fournir tous les originaux du dossier de candidature au niveau du secrétariat du Département de Physique de la Faculté des Sciences et Techniques (FST) / Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), tous les jours ouvrables aux heures suivantes :
Matin 08 h – 12 h ; Après-midi : 15 h – 17 h.
- récupérer puis remplir une fiche de candidature au secrétariat du dit-département.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

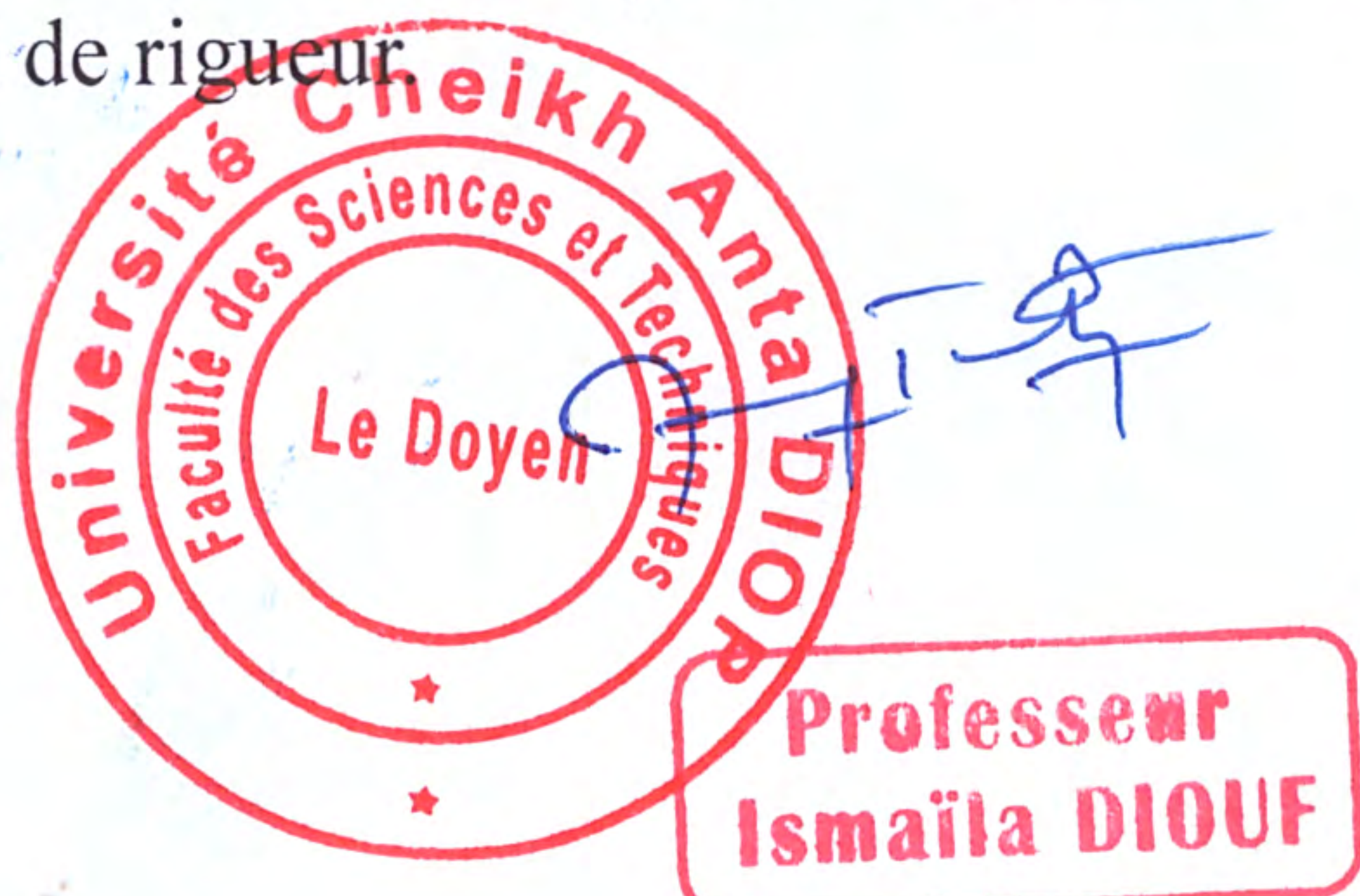
- Une demande datée, signée et adressée au Chef de département de Physique ;
- Un extrait d'acte de naissance (datant de moins de 3 mois) ;
- Une photocopie légalisée du Baccalauréat ;
- Un curriculum vitae (CV) actualisé et signé par le candidat ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes et/ou attestations de réussite ;
- Les relevés de notes.

4. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier complet de candidature doit être déposé à l'adresse :
<https://admission.ucad.sn> pour les candidats de l'UCAD ;
<https://equivalence.ucad.sn> pour les candidats hors de l'UCAD.

5. DATE LIMITE POUR LE DEPOT DES DOSSIERS

La date limite de réception des dossiers de candidatures, est fixée au **10 avril 2025 à 12 h** délai de rigueur.



Le Chef de Département de Physique